L'Ofis
OFFICE FRANÇAIS
DE L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

FAIT LE POINT

Octobre 2024

# QU'EST-CE QU'UN MANQUEMENT À L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE ?

**Toute pratique qui nuit à la fiabilité des résultats et au bon fonctionnement des communautés de recherche est susceptible de constituer un manquement à l'intégrité scientifique. Un manquement peut concerner toutes les dimensions des activités de recherche dans toutes les disciplines, qu'il s'agisse de recherche publique ou privée.**

L'Ofis regroupe les principaux exemples de telles pratiques selon ces différentes dimensions en s'appuyant sur des ressources existantes aux échelles européenne et nationale, en particulier le Code de conduite européen pour l'intégrité en recherche (ALLEA) et le Vade-mecum intégrité scientifique (2017).

## Les manquements peuvent affecter

- **La planification et la mise en œuvre du projet de recherche** : défaut d'obtention des autorisations nécessaires (approbation éthique, consentement des participants) ; non-respect des protocoles autorisés ; utilisation abusive de fonds de recherche.

- **La gestion et les pratiques en matière de données de toute nature (y compris corpus de textes, archives, images…)** : falsification ou fabrication ; gestion ou archivage délibérément déficients ; rétention non justifiée juridiquement, omission ou sélection non justifiée scientifiquement ; traitements statistiques problématiques ; embellissement non mentionné.

- **Les pratiques en matière de publication, de communication et d'autorat** : plagiat ; signature abusive ou absence de reconnaissance d'une contribution ; auto-plagiat ; non-conformité aux exigences d'usage de l'IA ; citations abusives ou biaisées ; défaut d'impartialité ou de transparence lors d'une prise de parole publique.
- **Les interactions entre pairs** : *peer-reviewing* biaisé, appropriation de projets de recherche ou d'idées, déficit d'encadrement, empêchement indu de l'avancement des travaux d'un pair, accusation non-fondée de manquement.

## Relèvent également d'un manquement

- La non-déclaration de liens ou de conflits d'intérêts, ou leur mauvaise gestion à toutes ou parties des étapes d'une activité de recherche (par exemple, demande de financement, évaluation, expertise et diffusion des résultats).

CC BY

Une pratique est formellement caractérisée en manquement à l'issue d'une instruction menée, à la suite d'un signalement, par le référent à l'intégrité scientifique (RIS), avec le cas échéant l'aide d'experts du domaine. Cette instruction s'appuie sur une analyse scientifique des faits et prend en compte des éléments contextuels, comme l'intention, la gravité ou la récurrence.

Dans leurs formes les plus graves, les manquements sont passibles de sanctions disciplinaires (voire pénales). Ce peut être notamment le cas pour la fabrication et la falsification de données et le plagiat (FFP).

Tout doit donc être mis en œuvre pour prévenir, décourager et empêcher ces manquements (sensibilisation et formation, encadrement, mentorat et environnement de recherche propice aux bonnes pratiques). Afin d'éviter les situations susceptibles de conduire à un manquement, les acteurs de la recherche peuvent consulter les listes indicatives de bonnes pratiques existantes, en particulier celle du Code de conduite européen pour l'intégrité en recherche (ALLEA), qui fait référence.

**Ne pas respecter les lois qui encadrent la recherche est aussi un manquement à l'intégrité scientifique.**

La violation, l'abus ou le non-respect des lois éthiques, des protocoles réglementés ou des obligations qui s'appliquent à la pratique scientifique du domaine constituent un manquement à l'intégrité scientifique, en plus d'une infraction : les domaines concernés sont, par exemple, la protection de l'environnement, des animaux ou des participants humains à la recherche, la publication des résultats des essais cliniques sur les médicaments, etc.

## À noter

*Les faits de harcèlement moral ou sexuel ou de discrimination qui font l'objet de qualifications juridiques spécifiques, n'entrent pas en tant que tels dans le champ des manquements à l'intégrité scientifique, même si ces différents types de faits peuvent advenir de façon conjointe.*